

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/46

Le TREIZE novembre de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Mathilde PEYREGA à Mme Nathalie MONTADAT, M. Pierre ROGNANT à Mme Véronique HAITCE

Absents : Mme Sandrine VANCOPPENOLLE

Date de convocation : 6 novembre 2025

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Annulation de la demande de subvention au Conseil départemental pour la construction d'un city-stade

A la suite de l'abandon du projet de construction d'un city-stade, Madame le Maire explique au conseil qu'il convient d'annuler la demande de subvention effectuée auprès conseil départemental ayant fait l'objet d'une délibération n° 25/08.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à notifier au Conseil départemental de la décision de renoncer à cette demande de subvention allouée par la commission permanente en date du 3 juillet 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 13 novembre 2025.

Fait à Goyrans, le 13 novembre 2025

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans